



Registre aux délibérations du Collège des Bourgmestre et Echevins de la commune de Schengen

Séance du 19 juin 2024

Présents: Gloden Michel, bourgmestre-président
Muller Jean-Paul, Weber Tom, échevins
Legill Guy, secrétaire

Absents: a) excusé : -/-
b) sans motif : -/-

Objet: Règlement de circulation temporaire

Le Collège des bourgmestre et échevins,

Considérant qu'à l'occasion de travaux de raccordement électrique à Remerschen, il y a lieu de prendre toutes les mesures nécessaires afin de garantir le libre écoulement de la circulation dans l'intérêt de la sécurité publique ;

Revu le règlement de la circulation de la commune de Schengen du 2 octobre 2013, approuvé le 25 octobre 2013 par le Ministère du Développement durable et des infrastructures-Département des transports et le 29 octobre 2013 par le Ministère de l'Intérieur ;

Vu la loi modifiée du 14 février 1955 concernant la réglementation de la circulation sur toutes les voies publiques ;

Vu le règlement grand-ducal modifié du 13 janvier 2005 modifiant l'arrêté grand-ducal modifié du 23 novembre 1955 portant règlement de la circulation sur toutes les voies publiques ;

Vu la loi du modifiée du 31 mai 1999 portant création d'un corps de police grand-ducale et d'une inspection générale de la police ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Après en avoir délibéré conformément à la loi,

ARRÊTE à l'unanimité

Article 1

A partir du lundi 24 juin 2024 au mardi 24 juin 2024 inclus, il y aura un rétrécissement de la rue « Wäistrooss » à Remerschen devant l'immeuble N °113 sur la voie gauche en direction de la localité de Schengen. Cette prescription est indiquée par les signaux A,15 A,4b B,5 B,6 et E,24ca.

Article 2

Les infractions aux dispositions de présent règlement sont punies conformément à l'article 7 modifié de la loi modifiée du 14 février 1955 concernant la réglementation de la circulation sur toutes les voies publiques.

Article 3

La publication du présent règlement temporaire se fera par voie d'affiche à partir du 20 juin 2024.

Ainsi délibéré à Remerschen, date qu'en tête.

Le Collège des bourgmestre et échevins.

(Suivent les signatures)

Pour expédition conforme.

Remerschen, le 19 juin 2024.

Le bourgmestre,

Le secrétaire,





Demande pour une modification temporaire de la circulation ou stationnement interdit

sur le territoire de la Commune de Schengen

Demandeur :

Nom : Mendes Prénom : Danny Société : Entreprise Schram
Adresse : 5, route du Vin
C.P. : 5495 Localité : Wintrange
Adresse mail : danny.mendes@schram.lu Tél. / GSM : 621 887 329

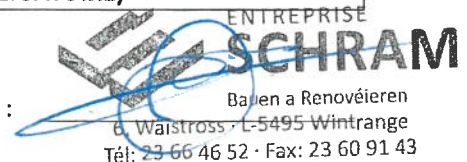
Par la présente, je sollicite auprès de collègue échevinal un règlement temporaire de la circulation ou stationnement interdit.

Les cases cochées vous indiquent les informations nécessaires au bon traitement de mon dossier :

<input checked="" type="checkbox"/>	Adresse concernée : <u>113, route du Vin Remerschen</u>
<input type="checkbox"/>	Je désire barrer 1 voie de circulation (cochez ce qui correspond)
<input type="checkbox"/>	Je désire barrer 2 ou plusieurs voies de circulation (cochez ce qui correspond)
<input checked="" type="checkbox"/>	Je nécessite une interdiction de stationner sur <u>5,00</u> mètres de longueur
<input checked="" type="checkbox"/>	Date et heure de début des travaux : <u>24/06/2024 8h00</u>
<input checked="" type="checkbox"/>	Date et heure de fin des travaux : <u>25/06/2024 16h00</u>
<input checked="" type="checkbox"/>	Motif de ma demande : <u>Branchement Creos</u> <u>Ouverture dans le trottoir, pas dans la route</u>
<input checked="" type="checkbox"/>	Je joins un plan de situation indiquant les zones concernées tout comme un croquis/vue en plan avec les mesures de libre passage pour le trafic routier et/ou piétonnier (OBLIGATOIRE)

Date : 18/06/2024

Signature du demandeur :



Les demandes d'autorisation sont à adresser par **voie postale** au secrétariat communal, **au moins 10 jours ouvrables** avant le commencement des travaux.

Administration communale de Schengen
75, Wäistrooss
L-5440 Remerschen

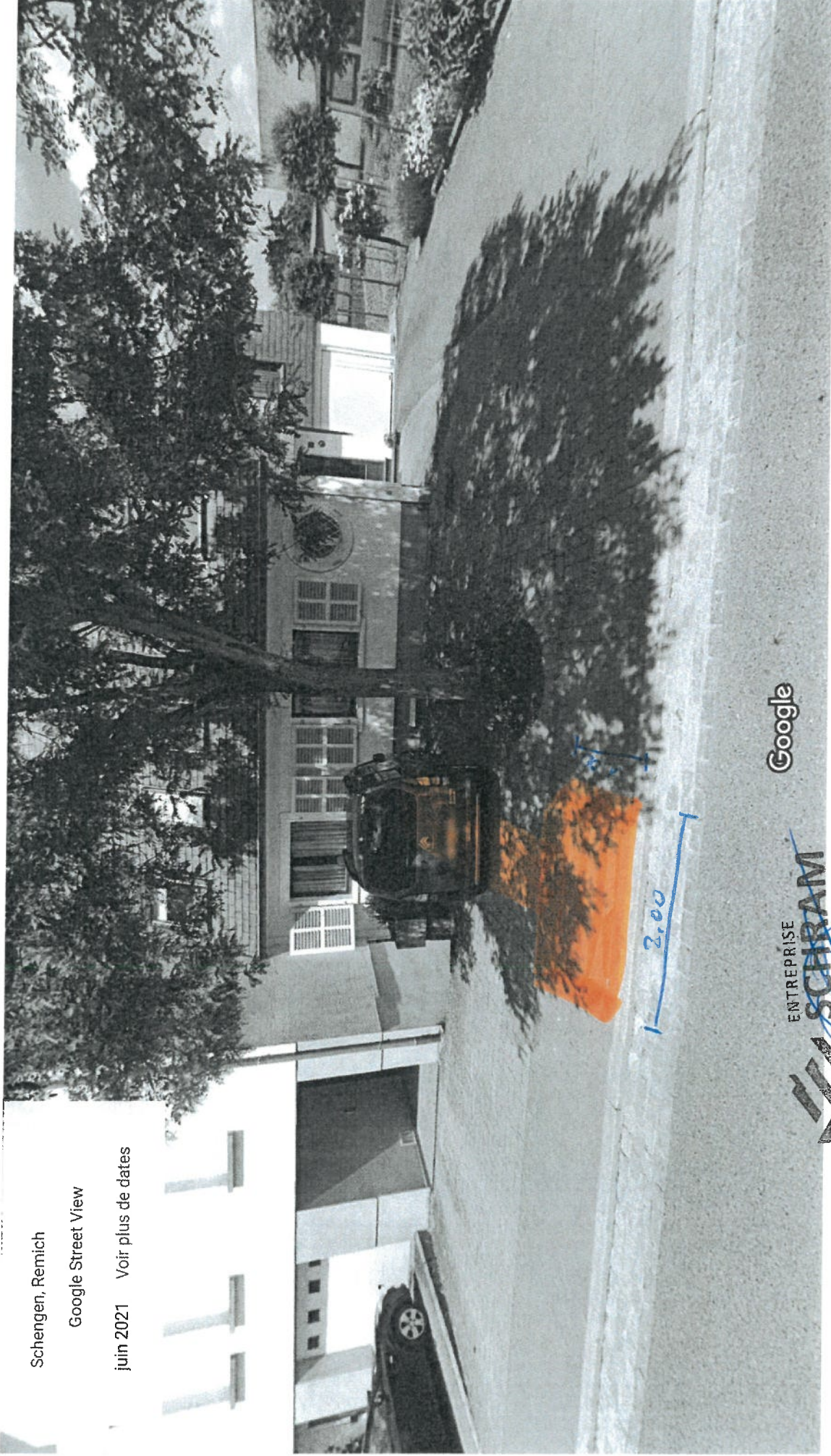
En cas de questions, veuillez contacter le service technique communal
au numéro **23 66 40 28 - 78**

Google Maps 113 Waistrooss

Schengen, Remich

Google Street View

juin 2021 Voir plus de dates



ENTREPRISE
SCHRAM
 Baugewerk Renovationen
 6, Wäistrooss L-5495 Wintrange
 Tel: 73 66 46 52 • Fax: 33 60 91 43

Google

Date de l'image : juin 2021 © 2024 Google